

Motion CA du jeudi 24 juin 2021

OBJET : NON à l'ouverture d'une sixième classe de 6^{ème} ou à des 6^e à 27-28 élèves au collège Jean Renoir

La commission de liaison CM2-6^e qui a eu lieu mardi 22 juin prévoit un nombre important d'élèves affectés au collège entraînant pour la rentrée 2021 des classes de 6^e à 28 élèves.

Pourtant, depuis la rentrée, l'équipe enseignante a alerté sur la situation de notre collège qui a atteint des effectifs trop importants pour un bon fonctionnement (manque de salles d'enseignement spécifique, densification du flux d'élèves dans les couloirs, dans les escaliers et au réfectoire, emplois du temps à trous pour les élèves.)

Cette situation n'est pas admissible pour le personnel d'enseignement et d'éducation mis à rude épreuve cette année avec la crise sanitaire. Nous refusons que nos élèves, déjà fragilisés par le contexte économique, social et sanitaire, soient la variable d'ajustement d'une poussée démographique mal anticipée.

Nous refusons que la vie scolaire se retrouve dans une situation de tension accrue avec des personnels en souffrance. Enfin nous refusons que les personnels enseignants et de direction s'épuisent à pallier ce manque de moyens en assumant des tâches de surveillance au-delà de l'acceptable.

Par cette motion, le conseil d'administration du jeudi 24 juin s'oppose à la création d'une sixième classe ou à des classes de 6èmes surchargées car nous sommes un établissement REP. Il n'est pas envisageable de dépasser 24 élèves par classe d'autant plus que l'inclusion des élèves d'UPE2A n'est pas prise en compte dans l'effectifs des futures 6^e.